

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze et le 2 juin à 18h, le bureau municipal de la commune d'Olargues, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean ARCAS, Maire,

Présents :ARCAS Jean, BRANVILLE Jean-Claude, FERLET Didier, Christiane CRE, JULIEN Elyane,

Non à la Réforme proposant de fusionner ou d'éclater certaines régions

Monsieur le Maire présente au Bureau municipal le texte de Mr Christian BOURQUIN , Président de la région Languedoc Roussillon, refusant la réforme qui propose de fusionner ou d'éclater certaines régions.

Monsieur le Maire demande aux membres du Bureau Municipal de bien vouloir prendre connaissance de ce texte et de bien vouloir délibérer.

**OUI l'exposé de Mr le Maire
Après en avoir délibéré
Le bureau municipal
A l'unanimité**

- Approuve l'avis de la Région Languedoc Roussillon refusant la fusion ou l'éclatement de certaines régions
- Donne tout pouvoir à Mr le Maire pour signature des divers documents

=====

Ainsi fait et délibéré à Olargues, les jour, mois et an que dessus

Le Maire d'Olargues
Jean ARCAS

